



Fiche de demande d'inscription
Séjours adaptés

CADRE RESERVE A
L'ASSOCIATION ORLOJE
CODE CLIENT
BANQUE
N° DE CHEQUE.....
MONTANT
DATE

Séjour choisi : Dates : du/...../08 au/...../2009

Nom du vacancier : Prénom :

Né(e) le : Sexe : H F

Autonomie (cf. dos) : Grille CNLTA :

Adresse :
.....
.....

Établissement fréquenté :

Convoyage : OUI NON

Si oui, merci d'indiquer la ville de départ souhaitée : (cf. dos).....

IMPORTANT : L'association tiendra compte de votre souhait de départ mais se réserve le droit de le modifier dans le but de contribuer au bon déroulement du convoiage. La ville de départ finale vous sera mentionnée sur la convocation de départ.

	Nom et Prénom	Adresse	Code Postal / Ville	Téléphone / E mail
Personne chargée de l'inscription et du suivi du séjour				
Personne qui recevra la fiche renseignements et la convocation				
Adresse pour la facturation				
Personne joignable pendant la durée du séjour*				
Médecin traitant				

*numéro de permanence (Week-end et jours fériés inclus) ainsi que les jours de départ et de retour.

- Je joins des arrhes de 300 Euros, le solde du séjour sera réglé au minimum 8 jours avant le séjour.
- Je joins le montant de l'adhésion (4 Euros).
- Je joins le montant de la participation démarche qualité (2 Euros).
- déclare avoir lu et accepte les conditions générales d'inscription.

Je soussigné(e), agissant en qualité de m'engage à prendre en charge les frais médicaux pendant le séjour ainsi que les frais de rapatriement de M si le comportement de celui-ci mettrait en danger le déroulement du séjour.

A le

Signature



GRILLE D'ÉVALUATION DU CNLTA

AUTONOMIE	PHYSIQUE	COMPORTEMENT	COMMUNICATION VERBALE
A Bonne autonomie. Sociable, dynamique, participe ... Présence discrète de l'encadrement.	1 Pas de problème moteur. Bon marcheur.	1 Comportement sociable, ne laissant pas apparaître de problème particulier.	1 Possédant le langage.
B Autonomie relative. Nécessité d'intervenir dans différents domaines (prise de médicaments, argent de poche, activités, ...). Juste à stimuler dans les actes de la vie courante (toilette, habillement). Accompagnement actif	2 Pas de problème moteur. Se déplace sans difficultés pour de petites "promenades". "Fatigable".	2 Comportement ritualisé repérable, instable dans son mode de relation, ne se mettant pas en danger, mais pouvant avoir des périodes de grande angoisse et de retrait.	2 Compréhension générale, mais langage pauvre.
C Pas autonome. Aide effective dans les actes de la vie quotidienne. Encadrement constant.	3 Problèmes moteurs. Marche avec l'aide "ponctuelle" d'un tiers, d'un appareillage particulier, ou d'un fauteuil.	3 Comportement instable et atypique. Périodes de grandes angoisses par crises. Risques d'automutilation et/ou d'agression.	3 Verbalisation inexistante. Mode de communication très complexe.

LES CONVOYAGES : Les personnes partant en séjour doivent prévoir leur pique-nique de départ.

A partir de la distance en kilomètres reportée ci-dessous, vous trouverez le tarif du voyage souhaité:

Distances lieux Départ/Séjour	Coûts Aller/Retour
-de 50 km	52 euros
De 51 à 100km	62 euros
De 101 à 150km	72 euros
De 151 à 200km	98 euros
De 201 à 250 km	124 euros
De 251 à 300 km	150 euros
De 301 à 350 km	170 euros
De 351 à 400km	185 euros
De 401 à 450 km	216 euros
De 451 à 500 km	237 euros
De 501 à 550 km	268 euros
De 551 à 600 km	290 euros
De 601 à 650 km	310 euros
De 651 à 700 km	330 euros
De 701 à 750km	350 euros
De 751 à 800km	370 euros
De 800 à 850km	390 euros

VILLES PROPOSEES :

AIZENAY	85	CRAMOISY	60	PARIS 15ème	75
ANGOULEME	16	CLICHY	92	POITIERS	86
BEAUNE LES MINES	87	CONFOLENS	16	RAMBOUILLET	78
BELLAC	87	CORCOUE SUR LOGNE	44	RUFFEC	16
BRESSUIRE	79	ISSOUDUN	36	SAINTE	17
BRIDORE	37	LA ROCHE SUR YON	85	SAINT CYR SUR LOIRE	37
BRIVE	19	LORRIS	45	SURGERES	17
CHALAIS	16	MELLE	79	TRAPPES	78
CHARS	95	NANTEUIL LES MEAUX	77	TROSLY BREUIL	60
CHATEAUDUN	28	OLIVET	45	VENDIN LE VIEIL	62
CHATELLERAULT	86	ORGEVAL	78		
CHOLET	49			AUTRES sur demande	

CONDITIONS GENERALES D' INSCRIPTION

LES PRIX

Ils sont indiqués en euros et sont fonction de la durée effective du séjour. Notre objectif est de proposer des séjours dont les frais de fonctionnement permettent d'assurer un accueil agréable.

Les prix comprennent donc dans tous les cas :

- . L'hébergement et la restauration ;
- . Les activités et visites diverses ;
- . L'encadrement en quantité suffisante pour assurer une prestation de qualité, avec également un temps de formation et de préparation ;
- . Le transport sur place ;
- . L'assurance contrat MAIF 1554268 P et le rapatriement pour maladie ou accident INTER MUTUELLE ASSISTANCE.
- . Les frais fixes de l'association

COTISATION

Tout participant aux séjours proposés par OR.LO.JE. doit être adhérent et régler une cotisation annuelle de 4 euros. Cette cotisation est valable du 1 janvier au 31 décembre 2008. Une participation démarche qualité de 2 euros est facturée pour chaque séjour. Elle est reversée intégralement au CNLTA.

INSCRIPTION

Le choix du séjour peut être fait à l'aide de la plaquette et du site Internet. Pour toute question, tout complément d'information, et vous aider à répondre au mieux à vos attentes et capacités, n'hésitez pas à contacter votre interlocuteur privilégié qui vous accompagnera dans votre démarche d'inscription. Nous sommes également à votre disposition pour une rencontre sur rendez-vous.

La réservation : l'option de réservation est valable 3 semaines entre l'appel téléphonique, le fax, ou le courriel et la réception de la fiche d'inscription.

Passé ce délai, nous considérons la place comme disponible pour une autre personne. L'association OR.LO.JE. se réserve le droit de diriger, voire de refuser des inscriptions de personnes ne pouvant s'intégrer aux séjours proposés.

Lorsque le séjour est choisi, que l'option de réservation est posée, vous pouvez nous faire parvenir la fiche d'inscription dûment complétée.

L'inscription : Groupe : les inscriptions font l'objet d'une convention stipulant le mode de règlement.

Individuel : toute inscription est effectuée au moyen de la demande d'inscription individuelle accompagnée des arrhes plus les droits d'adhésion, plus la souscription facultative à l'assurance annulation. Le solde sera réglé après réception de la facture et, dans tous les cas, avant le départ. Les règlements doivent être effectués à l'ordre de l'Association OR.LO.JE. par chèque bancaire ou CCP.

À la réception de l'inscription, vous recevrez un accusé de réception vous indiquant les coordonnées du séjour, les dates et lieux de départ et de retour, une fiche de renseignements et un trousseau conseil pour vous faciliter l'organisation et la préparation du départ.

L'inscription ne devient définitive qu'à réception de la fiche de renseignements entièrement complétée : avec notamment un numéro en cas d'urgence fiable, des renseignements précis et réactualisés sur la personne, l'ordonnance pour le traitement médical etc.

ARRHES

Les arrhes doivent être versées avec la fiche d'inscription, au maximum trois semaines après l'option de réservation. Le montant des arrhes représente 300 € par semaine réservée. En cas de non versement, l'association ne peut maintenir l'inscription.

MODALITES DE VOYAGE

Les transports se déroulent en autocar, minibus ou en voiture ; très occasionnellement en train.

Les personnes partant en séjour avec notre association, doivent être en possession d'un pique-nique.

Les départs sont, en règle générale, organisés en matinée. Certains convoys se font directement de votre lieu de départ jusqu'au séjour. Les autres se font avec un arrêt pique-nique (ou collation).

Dans tous les cas les étapes vous seront communiquées avant le départ.

RESPONSABILITÉS

L'Association agit en qualité de mandataire des adhérents auprès des transporteurs publics ou privés, et ne peut être tenu responsable des défaillances de ceux-ci. L'association n'est pas responsable en cas de vol ou perte d'objets personnels dans les Centres de Vacances et conseil aux adhérents de confier leur argent de poche ou objets de valeur au responsable du groupe.

MODIFICATION DE SÉJOUR

L'association se réserve le droit, si les circonstances l'exigent, ou en cas d'insuffisance du nombre de participants, de modifier ou d'annuler les séjours.

Dans ce cas, les sommes versées sont intégralement remboursées.

ASSURANCE

Notre association, son personnel, ses adhérents sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès de la MAIF. L'assurance comprise dans le prix du séjour couvre : la responsabilité civile (défense recours). Les accidents corporels et frais de recherche, l'assistance rapatriement en cas de maladie ou d'accident. En cas de maladie, les frais engagés ne sont pas couverts. L'association fait l'avance de tous les frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et demande le remboursement par retour du courrier. Dans tous les cas d'accidents ou de maladie, l'assistance sanitaire du centre avertira les parents ou le responsable légal et leur adressera le courrier complet (radio, feuille de maladie...).

CONDITIONS D'ANNULATION

Dans tous les cas, veuillez adresser une lettre recommandée, le cachet de la poste faisant foi.

En cas d'annulation de la part de l'adhérent : plus de 30 jours avant la date du départ, il sera retenu les droits d'adhésion ainsi que les arrhes.

ASSURANCE GARANTIE ANNULATION

Nous vous proposons de souscrire à une assurance annulation voyage. Elle permet au participant d'obtenir le remboursement des sommes qu'il doit contractuellement à l'Association OR.LO.JE.

lorsqu'il annule son séjour pour une cause prévue par la convention (pour décès, maladie médicalement constatée ou accident corporel subi,...) Les conditions d'octroi de la garantie peuvent vous être adressées sur demande.

La garantie est acquise de sa souscription, qui doit intervenir à l'inscription au séjour, jusqu'au moment du départ. Elle ne s'exerce pas au cours du séjour.

Son coût s'élève à 3 % du montant total du séjour.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

L'association se réserve le droit de renvoyer un participant, si par son comportement, il mettrait en danger sa propre vie, celle des autres ou le bon déroulement du séjour.

CONVOCATION ET INSTRUCTIONS DE DÉPART

Celles-ci seront communiquées à l'adulte ou son représentant légal, trois semaines avant le départ.

INTERRUPTION DE SEJOUR

En cas d'absence lors du départ, de diminution du séjour liée à une hospitalisation ou à un rapatriement en cours de séjour, l'association OR.LO.JE. conserve le solde.

ÉNURESIE, ENCOPRESIE

Le trousseau des personnes énurétiques et / ou encoprésiques doivent comporter les éléments nécessaires à une prise en charge adaptée : alèses, draps de rechange, couches, en quantité suffisante.

Dans le cas où l'association n'aurait pas eu cette information sur la fiche de renseignements, la literie défectueuse sera facturée à la personne.

MEDICAL

Dans le cas où un vacancier a besoin de soins médicalisés (pansements, piqûres) pendant son séjour, nous vous demandons de prendre contact avec nous au moins deux semaines avant le début de celui-ci. Nous vous demandons également, pour toute personne ayant un traitement médical, de bien vouloir nous fournir un semainier.

DROIT A L'IMAGE

Des photos peuvent être prises pendant les séjours, celle-ci peuvent ensuite apparaître sur notre site Internet, mais également sur notre plaquette. Les personnes qui ne souhaitent pas que leur image soit utilisée doivent le signaler sur la fiche d'inscription.

TRANSPORTS

Nous fonctionnons avec un système de convoyage, qui implique une organisation logistique rigoureuse.

Cette organisation nous permettant de prendre en charge la personne au plus proche de son domicile, de son institution etc. Nous vous demandons de bien vouloir nous indiquer sur la fiche d'inscription, votre souhait en ce qui concerne la ville de départ et celle de retour.

OR.LO.JE. se réserve le droit de modifier ses lieux, en vous proposant une solution alternative étudiée directement avec vous pour simplifier notre organisation. Il vous est possible d'accompagner les participants directement sur le lieu de vacances, nous vous demandons dans ce cas de nous prévenir au minimum deux semaines avant le début du séjour et de nous communiquer l'heure approximative de votre arrivée.

Pièces à fournir avec la fiche d'inscription :

Copies de : Pièce d'identité, carte de SS et de mutuelle, carte d'invalidité, vaccinations, fiche posologie médicament.

Jour de départ : Ordonnance de moins d'un mois et traitement dans semainier(s) préparé(s) (obligatoire), argent de poche.